

Recyclé c'est gagné

- **Économie** : il est moins coûteux de recycler des films propres que d'éliminer des films souillés.
- **Recyclage** : seuls les films correctement triés et nettoyés peuvent être recyclés.

Le saviez-vous ?

Avec 100 kg de films plastiques recyclés, on fabrique 650 sacs poubelles de 100 litres.



Pour les autres produits

Ils sont récupérés par votre distributeur



Fûts de produits phytopharmaceutiques et oligo-éléments



Bidons en plastique de produits phytopharmaceutiques et oligo-éléments



Sacs, boîtes et bouchons de produits phytopharmaceutiques et oligo-éléments



Big bags de produits fertilisants, semences et plants



Sacs de produits fertilisants



PPNU (Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables)

Merci de respecter strictement les consignes

Chaque lot sera contrôlé. Les déchets trop souillés ou en mélange seront refusés. Seuls les déchets mentionnés dans ce document sont concernés par cette collecte.

Ensemble, responsables et volontaires

Agriculteurs, en tant que professionnels, vous êtes **responsables de la gestion de vos déchets**. Le brûlage ou l'enfouissement des films agricoles usagés sont interdits. En rapportant vos plastiques usagés, vous êtes en conformité avec la réglementation et vous participez aux démarches de progrès engagées par toute la profession agricole.

N'oubliez pas de demander une attestation de dépôt qui prouvera que vos films usagés ont été correctement éliminés.



Contribue au recyclage

Ces collectes font partie de l'initiative "agriculture plastique et environnement", lancée par les fabricants de films plastiques et soutenue par l'ADEME.

Elles s'inscrivent dans le cadre de l'organisation nationale de gestion des produits de l'agro-fourriture en fin de vie, gérée par ADIVALOR.



ADIVALOR®

LE CAT SUD – 68 cours Albert Thomas – 69371 Lyon cedex 08
tél. 04.72.68.93.80 – email : infos@adivalor.fr
www.adivalor.fr

Les organisations représentant l'industrie de la protection des plantes (UIPP, UPJ), les fédérations de coopératives (Coop de France, INVIVO), les négociants agricoles (FNA) et les agriculteurs (APCA, FNSEA) sont les membres fondateurs d'ADIVALOR.

Le comité des plastiques en agriculture (CPA) a lancé l'initiative APE (agriculture, plastique et environnement), pour une gestion durable et responsable des plastiques en agriculture. Cette action est soutenue par les coopératives (Coop de France- métiers du grain, INVIVO), les négociants agricoles (FNA), les concessionnaires de machines agricoles et les exploitants agricoles (APCA, FNSEA).

Films agricoles usagés

- film de paillage,
- film de serre,
- solarisation, petit-tunnel
- hors sols



Maraîcher recycleur !



ape
Agriculture Plastique
Environnement

ADIVALOR®



Les bons gestes pour bien recycler



Attention : ne pas mélanger les différentes classes de films entre elles !



Couvertures de serres

- Nettoyez les parties enterrées
- Pliez, roulez et tassez



roulés



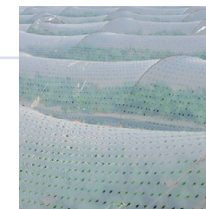
Films de paillage couleur



Films de paillage clair



Films hors-sol



Films de solarisation et petits tunnels

① Secouez et débarrassez de la terre, des débris végétaux...
Les plastiques doivent être secs

② Roulez en boule et faites des paquets compacts ; nouez l'extrémité autour du paquet



en boule



en boule



roulés



roulés

Conditionnez séparément vos différents types de plastiques.

REFUSÉ



Présence de végétaux



Présence de terre et d'autres produits : pneus, big bag, ficelles...



Gaines d'irrigation



Voile non tissé, dont le P17



Mandrins



Films mélangés, en vrac



Films dans big bag